



Information Réglementée

Carros, le 10 janvier 2022

BILAN SEMESTRIEL DU CONTRAT DE LIQUIDITE

Au titre du contrat de liquidité confié par la société VIRBAC à Exane BNP Paribas, en date de dénouement du 31 décembre 2021, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

. 3256 titres VIRBAC
. 4349434 €

Au cours du 2nd semestre 2021, il a été négocié un total de :

A l'achat, 13594 titres, pour un montant de 4645064 € (719 transactions).

A la vente, 17137 titres, pour un montant de 5872782 € (837 transactions).

Il est rappelé que :

1- lors du précédent bilan semestriel au 30 juin 2021, les moyens suivants figuraient sur le compte de liquidité :

. 6 799 titres VIRBAC
. 2871517 €

2- Au cours du 1er semestre 2021, il a été négocié un total de :

A l'achat, 31318 titres, pour un montant de 7583257 € (1441 transactions).

A la vente, 30797 titres, pour un montant de 7605946 € (1319 transactions).

3- Au 1er juillet 2021, date de la mise en œuvre de la décision AMF n°2021-01 du 22 juin 2021, les moyens suivants figuraient sur le compte de liquidité :

. 6 799 titres
. 2871517 €

4- Au 31 Décembre 2018, date de la mise en œuvre de la décision AMF 2018-1 du 2 juillet 2018, les moyens suivants figuraient sur le compte de liquidité :

. 16 335 titres
. 795 457 €